

N°	MOIS	ANNEE
08	MARS	2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CHAVILLON, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme LÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme GIMENO, Mme SCHMIT

Étaient absents excusés : Mme COURREGÉ a donné procuration à M. CAPELLE
M. BLONDEAU a donné procuration à M. BERTHON

Étaient absents : Mme GADRAS, Mme PATIN, M. DE LA ROCHE

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	24 mars 2023
Nombre de membres votants	12	Date de l'affichage	24 mars 2023

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2022 – BP commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'exposé de Monsieur Joniec, Adjoint aux finances

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, **12 VOIX POUR**, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 146 746.54 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 452 949.48 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit- 001) de la section d'investissement de : -134 060.50 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 153 727.51 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 128 000.00 €
En recettes pour un montant de : 61 055.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 54 258.96 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 54 258.96 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 552 418.03 €

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet et M. Le Comptable du Trésor du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON